



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

- 1) **Identification de l'organisme qui passe le marché :** La Communauté de communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : [contact@cc-paysrhenan.fr](mailto:contact@cc-paysrhenan.fr)
- 2) **Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan.
- 3) **Objet du marché :** Fourniture de mobilier pour les salles de réunion et les bureaux de la Maison des services au public du Pays Rhénan.
- 4) **Type de procédure :** Procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 5) **Désignation des lots et nomenclature CPV.**
  - Lot n°1 : Mobilier pour les salles de réunion / CPV 39153000-9 Mobilier de salle de conférence.
  - Lot n°2 : Mobilier de bureau / CPV 39130000-2 Mobilier de bureau.
  - Lot n°3 : Mobilier pour la salle de convivialité/ CPV 39100000-3 Mobilier.
- 6) **Date prévisionnelle de démarrage des prestations :** La livraison des mobiliers est prévue fin janvier 2022.
- 7) **Variantes :** Ce marché prévoit une variante obligatoire pour les chaises de la salle de réunion, selon le descriptif du CCTP du lot 1, à la position A3.
- 8) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.
- 9) **Modalités essentielles de financement :** Fonds propres de la collectivité.
- 10) **Dématérialisation de la procédure :** Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir, <https://www.marches-securises.fr>, notamment pour :
  - Télécharger le dossier de consultation.
  - Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires.
  - Et déposer leur pli.
- 11) **Date limite de réception des plis :** **Le lundi 17 mai 2021 à 12h00.**
- 12) **Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés à l'article 7.2 du R.C.
- 13) **Délais de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 14) **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.
- 15) **Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le jeudi 8 avril 2021.

Le Président de la Communauté de communes  
Du Pays Rhénan  
Monsieur Denis HOMMEL